

L'énergie *nous habite!*

Administration générale

Acceptation des comptes :

- Acceptation de la liste des comptes du mois de novembre 2019 d'une somme de 18 295,36 \$.

Adoption des prévisions budgétaires 2020 de la MRC du Domaine-du-Roy :

- Le conseil a approuvé les prévisions budgétaires de la MRC pour l'année 2020. Le budget prévoit des revenus et dépenses de 13 609 866 \$. Comparativement à l'année 2019, le budget de la MRC augmente de 5,9 % (758 764 \$), et ce, principalement en raison de la collecte et du traitement des matières organiques prévus à l'automne 2020, de l'augmentation des investissements en développement, et de l'augmentation du coût de la vie.
- Les quotes-parts imposées aux municipalités diminuent de 1,42 % pour s'établir à 6 106 125 \$, et ce, malgré l'augmentation de la quote-part pour les matières résiduelles de 234 517 \$. La diminution du coût du contrat d'évaluation de 161 554 \$ et l'augmentation des transferts gouvernementaux contribuent largement à ce résultat.

Adoption des prévisions budgétaires 2020 du territoire non organisé (TNO)

Lac-Ashuapmushuan :

- Le conseil de la MRC a également approuvé le budget du TNO Lac-Ashuapmushuan qui prévoit des revenus et dépenses de 824 447 \$ en 2020, comparativement à 794 191 \$ en 2019. Le taux de taxe imposé aux contribuables du TNO demeure stable à 0,75 \$ du 100 \$ d'évaluation.

Aménagement du territoire

Approbation de règlements – Municipalité de Lac-Bouchette :

- Les élus ont approuvé deux règlements de la Municipalité de Lac-Bouchette :
 - ✓ Le règlement n° 19-21 modifiant son règlement de lotissement n° 18-17 de manière à ajouter des exemptions à l'obligation aux normes applicables aux terrains;
 - ✓ Le règlement n° 19-22 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage n° 18-16 de manière à assurer la concordance au règlement n° 19-19 modifiant le plan d'urbanisme n° 18-15 en concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé et d'apporter diverses modifications de bonification.

Approbation règlement n° 2019-659 – Municipalité de Chambord :

- Les conseillers ont approuvé le règlement n° 2019-659 de la Municipalité de Chambord ayant pour objet de modifier le règlement relatif aux conditions générales d'émission d'un permis de construction n° 2018-624 de manière à prévoir une exemption pour un bâtiment principal sur les terrains situés en bordure du lac Saint-Jean et qui ont fait l'objet dans le passé d'une autorisation de construire par Rio Tinto.

Demande au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles d'étendre la portée du Plan régional des milieux humides et hydriques au territoire public intramunicipal :

- Les membres du conseil ont autorisé la transmission d'une demande au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles afin d'étendre la portée du Plan régional des milieux humides et hydriques aux terres publiques intramunicipales.

Dépôt d'une demande – Programme d'aide pour l'élaboration d'un plan régional des milieux humides et hydriques :

- Les conseillers ont autorisé le dépôt d'une demande d'aide financière au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour l'élaboration du Plan régional des milieux humides et hydriques de la MRC du Domaine-du-Roy.

Motion de félicitations :

- Deux municipalités du territoire ont reçu des félicitations de la part des membres du conseil pour avoir remporté, lors du 14^e Gala des Fleurons du Québec, un prix dans la catégorie Agriculture urbaine :
 - ✓ La Municipalité de Saint-François-de-Sales pour le projet « Je cultive ma bouffe »;
 - ✓ La Ville de Saint-Félicien pour le projet « Jardin communautaire ».

Addenda – Contrat de réfection de chemin dans le bloc des terres publiques intramunicipales Saint-André–Lac-Bouchette :

- Les conseillers ont autorisé la réalisation de travaux de réfection supplémentaires de chemin dans le bloc des TPI Saint-André–Lac-Bouchette par le Groupe Guy Harvey, et ce, pour une somme de 12 000 \$ plus taxes.

Développement territorial et socioéconomique

Motion de félicitations – Zoo sauvage de Saint-Félicien/Prix d'excellence en tourisme :

- Les conseillers ont adressé des félicitations au Zoo sauvage de Saint-Félicien pour le prix Initiative en innovation et développement de l'offre remporté lors de la 3^e édition des Prix excellence en tourisme décerné par l'Alliance de l'industrie touristique.

Table agroalimentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean – Contribution financière :

- La MRC a accepté d'accorder une aide financière à la Table agroalimentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean en soutien à ses activités, et ce, d'une somme de 12 000 \$ répartie sur trois ans.

Transfert du résiduel du Fonds local de solidarité au CLD Domaine-du-Roy :

- Les élus ont accepté de verser le résiduel d'une somme de 47 243 \$ du Fonds local de solidarité au CLD Domaine-du-Roy pour capitaliser son Fonds local innovation et croissance.

La prochaine séance ordinaire du conseil de la MRC du Domaine-du-Roy aura lieu le mardi 10 décembre 2019, à 19 h 30, à la mairie de Roberval.

Approbation – Politique de dons et commandites :

- Afin de baliser et de standardiser le processus d'attribution d'aide financière de sorte que ce dernier soit juste, équitable, qu'il reflète les priorités et les valeurs propres à l'organisation, les élus ont adopté une politique de dons et commandites.

Appui au maintien de l'actuel système de distribution du Publisac :

- Les conseillers ont appuyé le maintien de l'actuel système de distribution du Publisac à titre de vecteur économique respectueux de l'environnement, de diffuseur médiatique local de première importance et d'acteur socioéconomique essentiel pour les populations défavorisées.

Motion de félicitations – Vitrine & Co./Espace de coworking de la Ville de Roberval :

- La Ville de Roberval a reçu des félicitations des membres du conseil pour son initiative de création de l'espace de coworking Vitrine & Co.

Demande d'aide financière – Sentier Ouiatchouan :

- Les élus du territoire ont autorisé le dépôt d'une demande de financement auprès du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air relativement à un projet de relance du sentier Ouiatchouan.

Transport

Service de taxibus Mashteuiatsh–Roberval :

- Les conseillers ont autorisé le préfet à signer le protocole d'entente à intervenir entre la MRC du Domaine-du-Roy et Pekuakamiulnuatsh Takuhikan pour la mise en place du service de transport collectif par taxibus pour relier la communauté de Mashteuiatsh à la ville de Roberval. Le lancement de ce nouveau service est prévu pour le début décembre 2019.
- Ils ont également autorisé le préfet à signer le projet d'entente à intervenir entre la MRC du Domaine-du-Roy et Taxi Rod pour la mise en place du taxibus urbain.
- Par la même occasion, ils ont adopté l'horaire et la tarification du transport collectif par taxibus reliant la communauté de Mashteuiatsh à la ville de Roberval.

Territoire non organisé

Dérogation mineure :

- Les membres du conseil de la MRC du Domaine-du-Roy ont accordé trois dérogations mineures, à savoir :
 - ✓ La dérogation mineure n° 2019-01 à M. Pierre Gravel en réduisant la marge de recul avant du bâtiment principal de 25 à 20,4 mètres;
 - ✓ La dérogation mineure n° 2019-02 à M^{me} Josée Tanguay en réduisant la marge de recul latérale du bâtiment principal de 10 à 8,5 mètres;
 - ✓ La dérogation mineure n° 2019-03 à M. Pierrot Doucet en réduisant la marge de recul arrière du bâtiment principal de 10 à 1,36 mètre.

Gestion de la villégiature

Autorisation de versement – Politique de retour sur les locations de terrains de villégiature en territoire municipalité :

- Les conseillers ont autorisé le versement des sommes dues en vertu de la politique de retour sur les locations de terrains de villégiature en territoire municipalisé 2019, et ce, pour une somme maximale de 8 941 \$.

Divers

Élection du préfet :

- Aux termes du mandat de deux ans de M. Lucien Boivin à titre de préfet de la MRC du Domaine-du-Roy, les membres du conseil ont tenu une élection à la préfecture. M. Yanick Baillargeon, maire de La Doré, a été élu à la fonction de préfet de la MRC du Domaine-du-Roy, et ce, jusqu'en novembre 2021.

Pour plus d'information :